



LES FICHES INFOS LINKY

COMPARAISON DU CPL LINKY AVEC D'AUTRES SOURCES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

On peut lire dans la prose d'Enedis diverses comparaisons fantaisistes sur le CPL dans l'unique but de désinformer et d'intimider les novices :

- le CPL est une technologie employée depuis plus de 50 ans
- le CPL est déjà employé pour envoyer le signal heure pleine / heure creuse
- le CPL Linky est moins dangereux qu'un grille-pain ou un sèche-cheveux

Soyons sérieux. Viendrait-il à l'idée de quiconque de comparer la technologie des années 1960-70 avec celle d'aujourd'hui ? A-t-on déjà vu un sèche-cheveux ou un grille-pain fonctionner 24h/24, récolter des données personnelles et diffuser du CPL dans toute l'installation électrique ?

Quant au CPL des HP/HC, il s'agit du système Pulsadis qui émet à une fréquence de 175 Hz, à très faible intensité, avec 2 impulsions par jour. Ce n'est pas tout à fait le même type de fréquence que celui du CPL Linky de 35 000 à 90 000 Hz, à 14 000 trames par jour (rapport ANSES* et rapport CSTB**).

Bien que circulant dans les câbles électriques, le CPL Linky est bien une radiofréquence, de nature pulsée, émise sur 36 bandes de fréquences entre 35 et 90 KHz et ses données sont transmises par saccades d'assez forte intensité.

Les appareils électriques domestiques sont alimentés par un courant alternatif très basse fréquence de 50Hz, non pulsé, dont le rayonnement électromagnétique est uniforme.

Il faut savoir que c'est le concentrateur qui génère le CPL sur le réseau public (avec une intensité modifiable) ; les compteurs Linky ne font que le relayer.

Concernant la comparaison avec le CPL Internet : les homeplugs Internet transmettent les signaux dans la bande de fréquences de 10 à 80 Mhz selon les modèles, mais avec une intensité bien plus faible que le CPL Linky.

Pour preuve : le CPL Linky circule sans atténuation jusqu'à 2km de câbles, celui des homeplugs sur 30 à 50m seulement !

Le module ERL (Émetteur Radio Linky), « à court ou moyen terme adjoint au compteur Linky » (rapport ANSES*), émet selon le protocole Zigbee, proche du WiFi à la fréquence de 2,4 GHz, pulsée à 10 Hz, donc bien différent du CPL Linky qui, bien que filaire, est lui aussi une vraie radiofréquence.

Ce n'est pas parce qu'une onde électromagnétique est transportée à plus haute fréquence qu'elle est plus dangereuse. Pour exemple, le courant 50 Hz alternatif, non pulsé, mais pouvant générer des champs électrique et magnétique uniformes très élevés, présente des risques sanitaires avérés.

Par contre, il est vrai que les effets thermiques augmentent avec la fréquence.

Quant à ceux qui comparent des carottes et des tomates, à savoir un rasoir électrique fonctionnant à 50 Hz non pulsé, utilisé quelques minutes par jour, et un CPL Linky pulsé avec 4 à 10 trames par minute, et ce 24h/24, nous pouvons les renvoyer à leurs cours de physique des ondes.

Dire que les faibles valeurs mesurées du champ magnétique du Linky sont sans danger pour le vivant, c'est considérer que seuls les effets thermiques sont avérés, et nier les effets biologiques.

En effet, l'ANFR*** ne mesure que le champ magnétique émis par le compteur lui-même et non celui des câbles, et le CSTB** mesure celui d'une rallonge blindée torsadée.

* Rapport ANSES de juin 2017

** Rapport CSTB n°2016-CRD-16 du 27 janvier 2017

*** Rapport ANFR de mai 2016